



Pays de Bray
Communauté de Communes

La Lettre d'information aux habitant(e)s de la Communauté de Communes du Pays de Bray

www.cc-paysdebray.com

La Lettre

2^{ème} semestre 2021 - N°042



L'année 2021 se termine avec la relance, en octobre et novembre, d'un certain nombre de rendez-vous locaux avec les acteurs du territoire : ateliers territoriaux et tables rondes autour du développement économique, workshop pour une réunion de travail sur le développement touristique en Pays de Bray et réunion

de chefs d'entreprise sur le thème de l'emploi.

Ces rendez-vous se sont inscrits dans la démarche de réactualisation du schéma de développement économique et touristique du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Bray qui doit aboutir sur une stratégie renouvelée prenant en compte les nouveaux contextes locaux et nationaux générés, entre autres, par le phénomène de la COVID-19. Effectivement, pour maintenir la visibilité des artisans et commerçants du territoire et entretenir le lien avec les consommateurs/trices, l'intercommunalité a créé la place de marché « CLIC & BRAY ». Dans une suite logique, elle va prochainement créer un site internet dédié à l'emploi sur le territoire mais pas seulement.

Concernant le tourisme, une réflexion est engagée afin de positionner le territoire comme un secteur de cyclotourisme, et dans le même temps, l'intercommunalité prépare la mise en place d'une scénographie afin de moderniser les visites guidées de l'Abbatiale de Saint Germer de Fly. Et, l'Office de Tourisme intercommunal qui est ouvert pour vous donner des conseils, possède aussi une boutique de produits locaux, pleine d'inspiration pour vos cadeaux de Noël.

En matière d'aménagement de son territoire, la Communauté de Communes du Pays de Bray prépare pour janvier 2022, le lancement de l'enquête publique pour, d'une part son Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant aussi Plan Local de l'Habitat (PLUiH), et d'autre part son schéma directeur de gestion des eaux pluviales.

Afin de structurer le territoire et développer la mobilité, l'intercommunalité réalise son schéma directeur des mobilités actives. Elle développe aussi un service à la population en termes d'habitat avec le Guichet Unique de l'Habitat (GUH) et prépare d'ores et déjà le renouvellement d'une Opération d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour 2022.

La question de la santé étant aussi primordiale pour la population, l'intercommunalité souhaite créer une Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) sur la base d'un projet de santé rédigé par les professionnels de santé locaux volontaires.

Pour favoriser l'accès à la culture sur le territoire, une nouvelle saison culturelle a été engagée avec le théâtre du Beauvaisis, et la troisième année du contrat culture ruralité signé avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) des Hauts de France a été lancée. Ce contrat offre la présence du groupe Adèle CHIGNON, dans plusieurs communes du territoire, qui proposera le spectacle des Goualantes avec des chorales improvisées. Quant à la résidence d'artistes BRAY'ART, elle a désormais fermé ses portes, mais les œuvres pérennes de films, sculptures et vitraux restent visibles sur le territoire et internet

Concernant les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) dans l'Oise, la Communauté de Communes du Pays de Bray (CCPB) est opérateur en favorisant des mesures pour les enjeux : maintien de la biodiversité et protection de la qualité de l'eau.

Pour l'entretien des rivières et des milieux aquatiques dans le cadre de la GEMAPI ce sont désormais les syndicats de bassin qui interviennent sur le territoire. En ce qui concerne la gestion des déchets, la CCPB a lancé son programme de prévention des déchets ménagers et assure un accompagnement sur la qualité du tri. En termes de qualité de l'eau potable elle doit veiller à la réhabilitation des réseaux ainsi que le contrôle des systèmes d'assainissement non collectif.

Pour contribuer à la qualité de vie sur son territoire, la CCPB propose à ses habitants, un service « multi-accueil » et un relais assistante maternelle. Ils proposent différents modes de garde et des activités d'éveil pour les enfants. En complément, le Centre Social Rural intercommunal « François Maillard » au Coudray Saint Germer propose non seulement des activités pour les jeunes mais aussi des services aux seniors. Il coordonne une Maison France Service (MFS) ainsi qu'une agence postale. De plus, pour améliorer la mobilité des habitant(e)s du territoire, il gère un service local de transport solidaire, individuel ou collectif.

L'entretien des amitiés et échanges européens avec la Slovaquie, se poursuit grâce au comité de jumelage Pays de Bray / Orava, présidée par Madame Jeannine Dumont.

Et enfin pour compléter son action sur le territoire, des animations ludiques seront organisées à l'attention des enfants, jeunes et adultes au printemps et au début de l'été 2022, dans la mesure où la situation sanitaire le permettra.

En cette fin d'année, les vice-président(e)s et moi-même vous souhaitons à tous et à toutes de bonnes fêtes et une bonne année 2022. Prenez soin de vous et continuez à vous protéger.

Jean-Michel DUDA

Président et les Vice-président(e)s,

Alain LEVASSEUR, Patrick BATOT, Jean-Pierre BLANCFÉ, Pascale BROUSSIN, Didier PIGNÉ



Suivez-nous sur
facebook
ccdupsdebray



Rejoignez-nous sur la page Facebook de la Communauté de Communes du Pays de Bray et découvrez les actualités du territoire !

Sommaire

Actualités	2
Un nouveau guide pratique « Bien vivre en Pays de Bray ! »	2
Vous êtes à la recherche d'un professionnel ?	2
Bienvenue aux nouveaux arrivant(e)s à la CCPB	2
Les astuces pour lutter contre la Cyber malveillance	2
Economie, Emploi et Formation	3
Réactualisation du Schéma de développement économique de la CCPB à horizon 2030	3
RGE : un label de qualité	3
Un site internet dédié à l'emploi prochainement mis en ligne	3
CLIC & BRAY	3
Permanences CMA	3
Aménagement du territoire	4-6
Plan Local d'Urbanisme intercommunal : zoom sur l'état d'avancement	4
La Communauté de Communes du Pays de Bray vous aide à la réhabilitation de votre logement	4
Zoom sur le pass rénovation	4
Une Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) pour le Pays de Bray ?	5
Un nouveau véhicule au service de la population	5
La Communauté de Communes du Pays de Bray élabore son Schéma directeur des mobilités actives	5
La Communauté de Communes du Pays de Bray (CCPB) et les Mesures Agro-Environnementales & Climatiques (MAEC) sur la campagne 2021-2022	6
Tourisme et culture	7
Une étude de scénographie pour moderniser les visites guidées de l'Abbatiale et la Sainte Chapelle de Saint Germer de Fly	7
WORKSHOP Tourisme en Pays de Bray !	7
Le vent de Noël souffle à l'Office de tourisme	7
Découvrir le Pays de Bray	7
Environnement	8-9
Valoriser vos déchets ménagers	8
Les déchetteries à votre disposition	8
GEMAPI : qu'est-ce que c'est ? A quoi ça sert ?	9
Comment c'est financé ?	9
Eau potable : Où va l'argent de la facture ?	9
Campagne de vidange des assainissements non collectifs	9
Petite Enfance	10
Centre Petite Enfance Intercommunal	10
Multi-accueil	10
Le Relais Assistantes Maternelles (R.A.M) devient le Relais Petite Enfance (R.P.E)	10
Services de proximité	11
La médiathèque, près de 4000 livres pour tous les goûts et tous les âges	11
Les ateliers numériques individuels et collectifs	11
Des accueils de loisirs toute l'année	11
Les transports solidaires	11
Animations locales	12
Comité de jumelage intercommunal « Pays de Bray/Orava »	12
Séjour de nos amis en Pays de Bray	12
La Slovaquie	12
Hommages	12
Conseil d'administration	12
Culture	13
Une troisième année de culture en milieu rural	13
L'accès au théâtre dans et hors les murs	13
BRAY'ART, quelle aventure !	13
Manifestations	14-15
Les Brayonnades sont de retour !	14
Les Jeux Intervillages	14
Fête de l'été : une journée dédiée aux enfants	14
Les Foulées des Rencontres Brayonnes	14
Rendez-vous gastronomiques	14
100% producteurs locaux !	15
Calendrier des manifestations	15

Un nouveau guide pratique « Bien vivre en Pays de Bray ! »

Dans ce guide, vous trouverez :

- l'Annuaire des associations classé par catégorie
- des astuces du quotidien respectueuses de l'environnement dans la partie Guide de l'éco-citoyen
- des informations sur la collectivité et tous les services proposés par la Communauté de Communes du Pays de Bray.



Vous êtes à la recherche d'un professionnel ?

Utilisez l'annuaire des commerces, artisans, services et industries de la Communauté de Communes du Pays de Bray ! Il recense leurs coordonnées par secteur d'activité (alimentation, saveurs du terroir, commerces non alimentaires, services et taxis, travaux intérieurs et extérieurs, garage et mécanique, combustibles, secteur technique, santé, ambulance et vétérinaire).

Ils sont disponibles dans toutes les mairies du Pays de Bray ainsi qu'à la CCPB et à l'Office de Tourisme du Pays de Bray. Ils sont accessibles également en ligne sur le site internet de la CCPB www.cc-paysdebray.com

Bienvenue aux nouveaux arrivant(e)s à la CCPB

Élise GAZEL a rejoint l'équipe de l'Office de Tourisme intercommunal le 1^{er} octobre 2021. Elle assure les fonctions de Directrice Adjointe afin de coordonner la politique de promotion touristique du Pays de Bray.

Éric BOULAY a rejoint le service du Guichet Unique de l'Habitat le 2 novembre 2021. Coordinateur du Guichet Unique de l'Habitat (GUH) et du volet résidentiel de l'Étude de Planification Énergétique (E.P.E.), il est en charge de leur mise en place et de leur promotion auprès du grand public et des professionnels.

Éva MABIRE a intégré l'Office de Tourisme intercommunal le 1^{er} octobre 2021 en tant que Chargée de « développement touristique ». Elle a pour mission de valoriser le territoire et mettre en avant la saison culturelle.

Ratsimba RAZAKAMANANTSOA a intégré la Communauté de Communes du Pays de Bray le 1^{er} septembre 2021 en tant que Conseiller numérique. Il intervient au sein de la Maison d'Économie Solidaire et du Centre Social Rural intercommunal « François Maillard » afin d'accompagner les usagers et professionnels du territoire dans leurs démarches numériques.

Les astuces pour lutter contre la Cyber malveillance

Il s'agit de se protéger de l'ensemble des infractions lié à l'usage du numérique : piratage, virus, hameçonnage, usurpation d'identité, chantage à l'ordinateur, spam téléphonique et électronique ...

Vous souhaitez vous informer sur les cybermenaces et obtenir les bonnes pratiques afin de vous en protéger ? Vous êtes victimes d'une escroquerie et vous souhaitez déposer plainte ? Consultez le site internet : www.cybermalveillance.gouv.fr/



Réactualisation du Schéma de développement économique de la CCPB à horizon 2030

Suite à l'élaboration en 2013 du premier Schéma de Développement Économique, une nécessité d'actualisation s'impose en 2021.

Les données statistiques ont évolué, les tissus économiques et espaces d'accueil d'entreprises ont muté, le cadre législatif s'est modifié (loi NOTRe), des phénomènes sociologiques se sont affirmés (circuits courts, COVID-19, ...). Dans ce contexte, épaulé par le cabinet Métropolis, la CCPB ambitionne de renforcer son attrait économique et touristique, ceci, en concertant et en associant ses forces vives pour coconstruire l'avenir économique du territoire.

RGE : un label de qualité

Le RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) est un label qui repose sur une qualification métier ou une certification attestant de la compétence d'une entreprise, d'un bureau d'études ou d'un économiste.

Cette labellisation présente trois avantages :

- Qualité : permet d'identifier des professionnels compétents et solides financièrement.
- Formation : permet aux professionnels de se former à la rénovation énergétique.
- Financement : permet aux particuliers d'être éligibles aux aides publiques allouées aux travaux de performance énergétique.

Le RGE est attribué pour un ou plusieurs domaines (ex : isolation des murs, changement de fenêtre, réalisation d'un audit énergétique). La CCPB dans le cadre de son Guichet Unique pour l'Habitat, réfléchi à accompagner les artisans désireux d'obtenir ce label.

A suivre sur la page Facebook ccdupaysdebray et sur le site internet de la CCPB www.cc-paysdebray.com

Financé par



Un site internet dédié à l'emploi prochainement mis en ligne

Pour faciliter la recherche d'emploi des demandeurs d'emploi du territoire et pour accompagner les entreprises locales en recherche de main d'œuvre, la CCPB ambitionne de mettre en ligne un site internet dédié à l'emploi en collaboration avec la plateforme nationale JOBIJOBA qui couvre 95% de l'emploi sur Internet.

Bientôt à votre disposition :

- Un accès à toutes les offres d'emploi du territoire : CDI, CDD, Job étudiant, stage, alternance, emploi saisonnier, intérim...
- Des outils de réalisation de CV en ligne et de recherche d'emploi facilitée.
- Un service de recrutement pour les entreprises locales qui diffusent leurs annonces en toute simplicité avec un accès à une CVthèque.
- Un espace de communication permettant de rendre visibles les initiatives en faveur de l'emploi.

Plusieurs points d'étapes ont déjà eu lieu, outre le diagnostic préalable, trois ateliers territoriaux décentralisés réunissant un petit groupe Maires/Élus se sont tenus début septembre pour rendre compte de la réalité et de la spécificité de chaque commune.

De plus, une table ronde économique s'est déroulée le 28 novembre afin de recueillir les besoins, et de travailler sur des actions concrètes avec les forces vives économiques du territoire dans l'objectif de bâtir un programme d'actions opérationnelles.

Économie, Emploi et Formation



CLIC & BRAY

Pour découvrir et garder le lien avec vos commerçants artisans, et producteurs locaux, ayez le réflexe www.clic-bray.fr



Porteurs de projet, artisans, des permanences vous sont dédiées sur rendez-vous au 07.63.73.14.67

La lettre de la CCPB

Administration :

2, rue d'Hodenc - 60 650 Lachapelle aux Pots

Tél. : 03.44.81.35.20

Directeur de Publication : Jean-Michel DUDA

Rédacteur en Chef : Eloïse BERTOGLI

Rédaction, maquette :

CCPB et Positive Vibe ! - Tél. : 06 80 05 46 82

Imprimée dans l'Oise :

Polyservices

IMPRIM'VERT®

Imprimée sur papier



Crédits Photos :

©CCPB, © CSR, © P. GELY, © C. RANNOU, © E. BOTREL, © B.BEUCHER

© Adobe Stock, © Envato Elements.

Site Internet : www.cc-paysdebray.com

Plan Local d'Urbanisme intercommunal : zoom sur l'état d'avancement

Par délibération du 29 mars 2021, le conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays de Bray a arrêté son projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H). La phase de consultations est maintenant achevée. Il sera procédé à l'enquête publique sur le PLUi-H en début d'année 2022. Les informations utiles seront accessibles sur le site internet de la CCPB dans le menu « Enquête publique ».



La Communauté de Communes du Pays de Bray vous aide à la réhabilitation de votre logement

Le Guichet Unique de l'Habitat (GUH) est à votre service
au 0801 908 600 - Appel Gratuit

Le GUH intercommunal permet de simplifier les démarches et d'accompagner gratuitement les usagers dans leurs projets de rénovation de l'habitat, grâce à un suivi personnalisé et un appui pour le montage financier des travaux. Il s'adresse aux propriétaires occupants ou propriétaires bailleurs, quel que soit leur niveau de revenus, qui souhaitent réaliser des travaux de rénovation énergétique, lutter contre l'habitat indigne ou très dégradé, et/ou réaliser des travaux d'adaptation liés au vieillissement ou au handicap.

Concrètement, comment cela se passe ?

- Le propriétaire intéressé appelle le Guichet Unique de l'Habitat, où il lui sera demandé les premières informations sur le projet. Il sera dirigé vers le conseiller habitat approprié (en fonction du niveau de ressources).
- Le conseiller reçoit l'usager en rendez-vous, pour parler plus précisément des travaux envisagés.
- Selon le projet, une visite technique est réalisée sur le logement concerné.

0 801 908 600 Service & appel gratuits

- Le dossier du projet de rénovation se constitue, avec plusieurs scénarios de travaux possibles, la recherche des entreprises et les plans de financement correspondants (dont les aides).
- Une fois le scénario de travaux validé, les travaux peuvent être engagés.
- Enfin, le conseiller suit le dossier jusqu'au versement des aides, une fois les travaux terminés.

Les aides peuvent être diverses et variées selon le niveau de ressources et du type de travaux et la plupart du temps cumulables :

- des subventions nationales comme MaPrimeRénov de l'Etat, les aides de l'ANAH dans le cadre de l'OPAH, éco-prêt à taux zéro,
 - des subventions régionales comme le Pass Rénovation : prêt de tiers financement géré par le SPEE, prime CEE facilitée, Aides à la rénovation énergétique du logement (AREL), des caisses de retraites,
 - des subventions départementales : aides du Conseil départemental de l'Oise,
 - des aides intercommunales mises en place par la Communauté de Communes du Pays de Bray : subventions et caisse d'avances.
- Attention pour prétendre à ces aides, les devis ne doivent pas être signés et les travaux ne doivent pas avoir commencés avant d'avoir rencontré un conseiller habitat. L'ensemble des travaux doit être réalisé par des entreprises labellisées RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).

Zoom sur le pass rénovation

Rénover votre logement pour faire des économies d'énergie !
Vous êtes propriétaire ? Vos factures de chauffage sont élevées ?
Votre logement est mal isolé ? Ce n'est plus une fatalité !

Comment ?

En faisant appel à Hauts-de-France Pass Rénovation, un service 100 % public de la Région Hauts-de-France, ouvert à tous les propriétaires, occupants ou bailleurs, de logements individuels ou collectifs, sans conditions de ressources, quel que soit l'âge et le type d'habitation ! Il propose :

Un accompagnement technique avant, pendant et après vos travaux

Vous êtes accompagné tout au long de votre projet par un technicien de la rénovation énergétique. Celui-ci réalisera le diagnostic énergétique approfondi de votre logement, le programme de travaux, la recherche des entreprises, le suivi de votre chantier jusqu'à la bonne réception. L'accompagnement se poursuit même après les travaux pendant 3 ans à raison d'une visite annuelle... Vous aurez l'esprit tranquille !

Une solution de financement qui ne déséquilibre pas votre budget familial

Hauts-de-France Pass Rénovation propose plusieurs solutions de financement permettant d'engager les travaux de rénovation : prêt de tiers-financement, éco-prêt à taux zéro, préfinancement du montant des travaux et des aides mobilisables, prime CEE facilitée, etc.

Un accompagnement financier qui sera totalement personnalisé. Votre logement gagnera en confort, et vous conserverez votre pouvoir d'achat.

Hauts-de-France Pass Rénovation, c'est :

- Des travaux de 40 000 € environ par logement (isolation, remplacement d'équipements, etc.)
- Des économies d'énergie après travaux de 45 % en moyenne
- Des chantiers menés par des artisans locaux
- Un dispositif cumulable avec les aides et financements disponibles à la rénovation énergétique (aides de l'Anah, aides de votre collectivité, etc.)
- La possibilité de bénéficier d'un éco-prêt à taux zéro distribué par le SPEE
- L'obtention d'une prime CEE, facilitée par Hauts-de-France Pass Rénovation, et dont le montant est fonction des travaux engagés.

Pour bénéficier
de Hauts-de-France Pass Rénovation,
remplissez le formulaire en ligne sur
www.pass-renovation.hautsdefrance.fr

Contact : contact@hautsdefrance-spee.fr
ou 0 800 02 60 80



Une Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) pour le Pays de Bray ?

La Communauté de Communes du Pays de Bray doit anticiper, comme de nombreux territoires ruraux, la problématique de désertification médicale.

En effet, le diagnostic territorial réalisé par l'Agence Régionale de la Santé (ARS) qui a été présenté en octobre 2020, montre que la densité en professionnel(le)s de santé présent(e)s sur le territoire est fragile. Non seulement, l'offre de santé est à l'heure actuelle insatisfaisante sur le territoire de l'intercommunalité, mais d'ici 2025, les départs – en retraite mais pas que – pourraient générer la disparition de plus de la moitié des cabinets médicaux locaux.

Ainsi, le développement d'une MSP peut permettre de maintenir sur le territoire, les professionnel(le)s en place, mais aussi d'en attirer de nouveaux/elles, et d'améliorer la prise en charge.

Une réunion de présentation est programmée le 18 novembre 2021 dans les locaux de l'ARS, au cours de laquelle des professionnel(le)s de santé et le Président de la Communauté de Communes du Pays de Bray défendront un projet de MSP pour le territoire. Réponse en décembre 2021.

La Communauté de Communes du Pays de Bray élabore son Schéma directeur des mobilités actives

Les modes actifs désignent les modes de déplacement faisant appel à l'énergie musculaire telle que la marche à pied et le vélo, mais aussi la trottinette ou les rollers, etc.

Ils tendent aujourd'hui à retrouver une place centrale pour effectuer des trajets de courtes distances en s'inscrivant aussi dans le cadre d'une mobilité intermodale (plusieurs modes de déplacement : car, train, etc.) et en s'intégrant dans de nouvelles pratiques de mobilité (covoiturage, autopartage, vélopartage, etc.).

Sur la Communauté de Communes du Pays de Bray, il apparaît que 55% des déplacements en voiture font moins de 10 km et que les modes doux n'assurent que 19% des déplacements quotidiens. Les motifs de déplacement relèvent des mobilités domicile/travail (12%) mais aussi des mobilités vers les écoles, les commerces (19%), ou les services.

Ainsi, en réalisant son schéma directeur des mobilités actives, la Communauté de Communes du Pays de Bray souhaite rationaliser les déplacements en faveur d'une mobilité moins énergivore et moins émettrice de gaz à effet de serre. Il s'agit de proposer des alternatives au tout-voiture pour anticiper les évolutions des modes de déplacement, notamment pour les ménages éloignés géographiquement et possiblement précarisés par une forte dépendance à la voiture.

Le principe du schéma intègre les modes du type vélo et piéton à travers les réseaux mais aussi des problématiques telles que le stationnement, le jalonement, l'intermodalité, les services, ou la communication...

*Source : INSEE 2015

Un nouveau véhicule au service de la population

Dans le cadre de sa compétence mobilité, la CCPB développe des moyens de déplacement pour tous sur le territoire.

Le mercredi 6 octobre 2021, la CCPB a procédé à la remise officielle d'un véhicule mis à disposition auprès du Centre Social Rural intercommunal « François Maillard » (CSRIFM) dans le cadre du Transport Solidaire Bray. Une convention a été signée pour ce nouveau partenariat de 2 ans. Le Kangoo de 5 places a été financé par les entreprises et artisans du territoire pour la majorité. L'objectif est de permettre aux administrés non véhiculés ou qui ne peuvent pas conduire, de se déplacer dans un rayon de 30 km à partir de Le Coudray Saint Germer.

Un déplacement lié à la santé, alimentation ou convivialité ? Contactez le Centre Social Rural au 03 44 81 83 00. Un bénévole vous conduira.

Tarif : 3€ le trajet aller et retour à partir du 4^{ème} transport. Les 3 premiers transports sont gratuits. S'ajoutent les 5€ d'adhésion annuelle au CSRIFM.

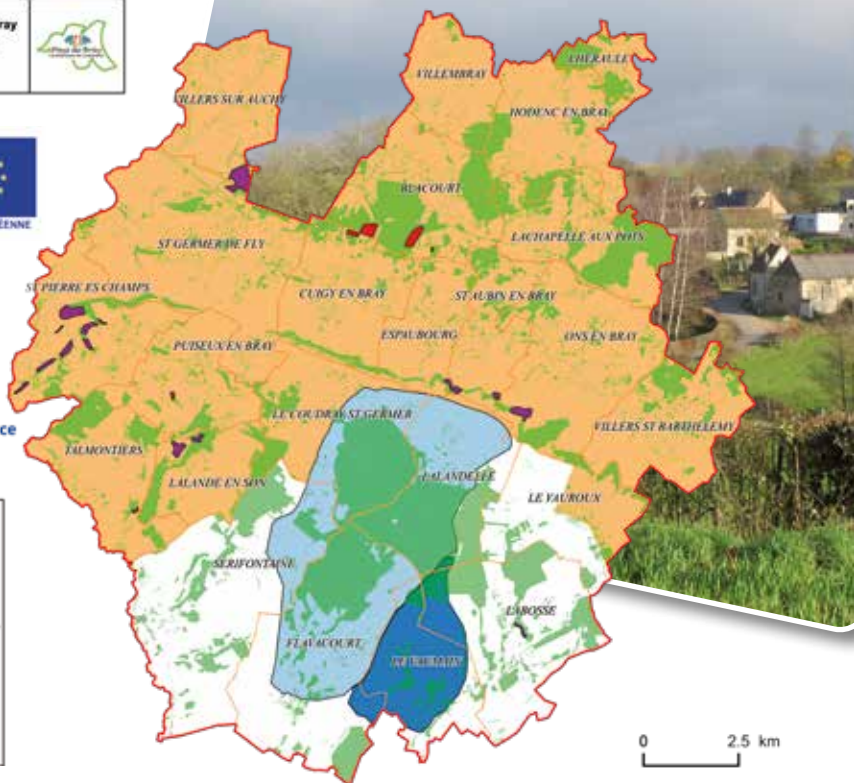
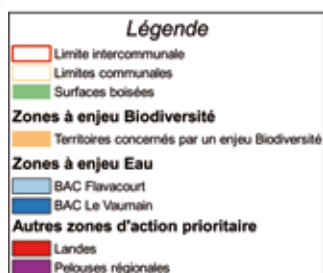




Ce projet est cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural. L'Europe investit dans les zones rurales.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



La Communauté de Communes du Pays de Bray (CCPB) et les Mesures Agro-Environnementales & Climatiques (MAEC) sur la campagne 2021-2022

La Communauté de Communes du Pays de Bray qui a candidaté pour être opérateur des MAEC sur la prochaine campagne 2021-2022 attend la validation.

Les MAEC qui avaient été mises en place dans le cadre de la PAC 2014-2020 (Politique Agricole Commune) ont été prolongées jusqu'en 2022 en attendant la nouvelle PAC.

Elles visent des pratiques agricoles préservant l'environnement, les ressources naturelles et permettant la valorisation du patrimoine naturel.

Pour cette nouvelle campagne, la CCPB souhaite reconduire les mesures qu'elle avait déjà mises en place sur son territoire pour les campagnes 2020 et 2021 afin que les exploitations agricoles volontaires puissent les mettre en œuvre.

Deux territoires seront théoriquement ouverts pour respectivement deux enjeux : « *maintien de la BIODIVERSITÉ* » et « *protection de l'EAU* ».

L'enjeu « *maintien de la BIODIVERSITÉ* » concerne des mesures relatives à l'entretien des prairies, la réduction de la fertilisation et des chargements, ainsi que l'entretien d'éléments fixes tels les haies ou les arbres.

L'enjeu « *protection de l'eau* » concerne plus particulièrement la réduction des doses de phytosanitaires, herbicides ou non herbicides dans le périmètre du Bassin d'Alimentation de Captage (BAC) de Le Vaumain - Flavacourt.

Si la Communauté de Communes du Pays de Bray souhaite poursuivre son intervention en tant qu'opérateur des MAEC, c'est pour contribuer avec les agriculteurs et agricultrices à une agriculture respectueuse de l'environnement et à la préservation de ses ressources naturelles.

Vous êtes agriculteur ou agricultrice, vous exploitez des parcelles sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Bray, les MAEC vous intéressent, alors renseignez-vous car vous pouvez les mettre en place et ainsi participer à la préservation du cadre de vie.

Pour tout renseignement :
Communauté de Communes du Pays de Bray
Eloïse BERTOGLI – Enjeu « *maintien de la BIODIVERSITÉ* »
Guillaume CAILLEUX – Enjeu « *protection de l'EAU* »
Tél. : 03.44.81.35.20 - contact@cc-paysdebray.fr

Chambre d'Agriculture de l'Oise
Amélie PEAUDECERF - Enjeu « *maintien de la BIODIVERSITÉ* »
Tél. : 03.44.11.44.52 - Port. : 06.40.96.95.51
Nelly ZAGHDOUDI - Enjeu « *protection de l'EAU* »
Tél. : 03.44.11.45.05 - Port. : 06.86.56.41.70

Une étude de scénographie pour moderniser les visites guidées de l'Abbatiale et la Sainte Chapelle de Saint Germer de Fly



La scénographie, qu'est-ce que c'est ?

C'est l'art qui consiste à faire des décorations scéniques. La scénographie crée, interprète, poétise, rythme, cadence, souligne et structure des espaces, des univers, des ambiances pour mettre en valeur les monuments. Chaque scénographie est unique par son interprétation du lieu. Au sein du lieu, la scénographie propose des niveaux de lecture et propose des outils d'expérimentation. Ainsi des parcours de visite sont créés avec les dispositifs de visite, les ambiances sonores, visuelles et sensorielles, qui permettent la transmission des messages d'information au visiteur et l'accompagne pour sa déambulation dans l'espace.

La scénographie donne les clés de lecture au visiteur/teuse et le conduit à sa propre expérience de visite.

La scénographie, pourquoi faire ?

La création d'une scénographie des monuments (Abbatiale et Sainte Chapelle) devra favoriser une immersion du visiteur/teuse pour mieux apprécier la beauté du lieu. Et son sens profond. La mise en scène devra utiliser des techniques de médiation innovantes. Proposer un nouveau mode de visite du monument, tout en proposant une nouvelle approche et vision en le rendant plus accessible et plus ludique pour des publics non avertis. Un discours adapté à chaque catégorie de public et chaque nationalité devra alors être tenu.

La scénographie pour l'Abbaye de Saint Germer de Fly, quand ?

Les investissements qui s'échelonneront entre 2023 et 2025, débiteront par une première phase en 2023. Elle sera composée de la création d'un espace d'interprétation au sein de l'Office de Tourisme intercommunal du Pays de Bray qui sera déplacé à Saint Germer de Fly, puis suivra la création et le déploiement d'un outil numérique transmédia avec production sonore et signalétique, et la mise en place d'un parc de tablettes.



Le vent de Noël souffle à l'Office de tourisme

Envie de faire plaisir à votre famille, vos amis, vos enfants ?

L'Office de Tourisme intercommunal du Pays de Bray propose un panel de produits locaux, bijoux, décorations, livres à mettre au pied du sapin.

Idéalement situé en centre-bourg, il devient facile d'aider le Père Noël !

Rendez-vous au 11 place de Verdun à Saint Germer de Fly, du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30.
03.44.82.62.74 / contact@ot.paysdebray.fr



Découvrir le Pays de Bray

Le Pays de Bray regorge de trésors qui peuvent être découverts seul ou en groupe. Pour cela, l'Office de tourisme propose un catalogue de circuits à la journée ou « à la carte » sur simple demande. Ouvert des petits aux grands groupes, avec des guides locaux, osez découvrir les pépites qui se trouvent parfois à deux pas de chez vous. L'Abbatiale de Saint Germer de Fly, le Musée de la Poterie, l'Asinerie du Vauroux, les fermes locales... sont accessibles facilement ! Le catalogue 2022 peut vous être envoyé sur simple demande.

Pour en savoir plus :

www.ot-paysdebray.fr/fr/groupe / egazel@cc-paysdebray.fr / 03.44.82.62.74

WORKSHOP Tourisme en Pays de Bray !

La Communauté de communes du Pays de Bray a impulsé une étude stratégique et opérationnelle de développement économique et touristique territorial en 2021, avec le cabinet d'études METROPOLIS.

Dans ce cadre, la CCPB a organisé le mardi 6 octobre, avec l'appui du bureau d'études, un atelier de travail « workshop » tourisme qui a réuni les forces vives touristiques pour échanger sur les forces/faiblesses et enjeux touristiques du territoire.

Cette rencontre a été l'occasion, dans un premier temps de partager un diagnostic touristique territorial, et dans un second temps d'approfondir, au travers des deux ateliers thématiques d'échanges, les perspectives de développement touristique opérationnel, notamment sur deux enjeux majeurs :

- 1) Faire du Pays de Bray une destination « cyclo touristique » identifiée et privilégiée dans les Hauts de France
- 2) Comment améliorer les produits d'accueil, les événements et le marketing touristiques du Pays de Bray

Ce « workshop tourisme » a donc été un moment privilégié, pour se concerter et pour bâtir ensemble et en partenariat, l'avenir touristique du territoire.



En 2022, tous les jours fériés seront collectés normalement !

Valoriser vos déchets ménagers

Le BAC JAUNE pour tous vos emballages

Depuis la mise en place de l'extension des consignes au début de l'année 2019, TOUS LES EMBALLAGES (1) se trient et doivent être présentés à la collecte, en VRAC (2) et en MELANGE (3) avec les papiers et le carton dans le BAC JAUNE (4).

1) TOUS LES EMBALLAGES :

- Quelle qu'en soit sa composition, un emballage, est un emballage sauf :
- Les emballages en verres sont à déposer dans les colonnes à verre réparties sur l'ensemble du territoire (bouteilles, bocaux. . .)
 - Les emballages ayant contenu des déchets dangereux sont à ramener en déchetterie (pétrole, pesticides, acides, peintures...)

2) EN VRAC :

Si vous mettez vos emballages dans un sac opaque, il risque d'être identifié par le collecteur ou par les machines du centre de tri, comme un sac d'ordures ménagères non recyclable. La solution : vider votre sac dans votre bac jaune.
En plus, ne pas mettre de sac réduit la quantité de déchets produits.

3) En MELANGE :

Les papiers et les emballages sont collectés ensemble dans le bac jaune. Chaque semaine le camion collecte d'un côté les ordures ménagères qui seront incinérées et de l'autre, le contenu du bac jaune pour le recyclage.

4) Dans le BAC JAUNE :

Seul le contenu du bac jaune sera amené au centre de tri pour être recyclé. Ces éléments sont dispatchés d'abord par des machines puis par des humains, selon leur nature, en vue de la fabrication de nouveaux objets.



Votre bac jaune est trop petit, demandez-en un plus grand gratuitement auprès de la CCPB au 03 44 81 35 22

Les déchetteries à votre disposition

Si votre déchet est trop volumineux pour entrer dans votre poubelle (encombrant), trop lourd (gravats), potentiellement dangereux pour la planète (piles, ampoules, déchets électriques et électroniques, produit chimique d'utilisation courante, peinture) ou valorisable (déchets verts, bois ferrailles, carton), il doit être déposé en déchetterie.

- L'accès à toutes les déchetteries du SMDO est gratuit pour les usagers du service public de la CCPB à condition de respecter quelques règles :
- être usager du service public de collecte des déchets. Le fonctionnement des déchetteries est financé par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagère, qui n'est payée que par les particuliers. L'accès des particuliers est libre, l'accès des professionnels est payant et réglementé de façon différente
 - avoir trié ses déchets, pour optimiser leur valorisation, avant d'arriver à la déchetterie
 - respecter un volume maximum de 4 m³ par passage pour permettre à chacun de bénéficier de ce service
 - ne pas dépasser 50 passages par an afin de ne pas saturer le site de véhicules et d'optimiser les déplacements

certains déchets ne sont pas acceptés en déchetterie car exclus du périmètre du service public de gestion des déchets ménagers (vieux pneus, amiante liée, déchets d'activités de soins à risques infectieux, déchets inflammables, explosifs, toxiques, radioactifs. . .). Ces déchets doivent être éliminés par des professionnels agréés.

Pour demander votre carte gratuite en ligne
www.smdoise.fr/demande-de-carte ou par mail
carte-smdo@smdoise.fr
Pour toute demande en version papier, vous pouvez retirer un coupon de demande en déchetterie ou directement au siège de la CCPB à Lachapelle aux Pots.

Une question sur le tri des déchets ou la gestion des déchetteries, contactez le numéro vert SMDO au
0 800 60 2002 Service & appel gratuits



Plus d'information : www.smdoise.fr/smdo/les-dechetteries/

GEMAPI : qu'est-ce que c'est ? A quoi ça sert ? Comment c'est financé ?

En 2018, la compétence de la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) a été attribuée aux intercommunalités. La Communauté de Communes du Pays de Bray (CCPB) a transféré cette compétence à deux syndicats de bassin : le Syndicat des Intercommunalités de la Vallée du Thérain (SIVT) pour la partie du territoire situé sur le bassin versant du Thérain et le Syndicat de Bassin de l'Epte (SMBE) pour la partie du territoire située sur le bassin versant de l'Epte.

Les missions et actions assurées par ces deux syndicats sont l'aménagement de bassin ou de fraction de bassins hydrographiques, l'entretien et l'aménagement de cours d'eau, la protection et la restauration de sites, d'écosystèmes aquatiques et de zones humides, la défense contre les inondations ainsi que la mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillances de la ressource en eau et des milieux aquatiques, l'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques, et la maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols.

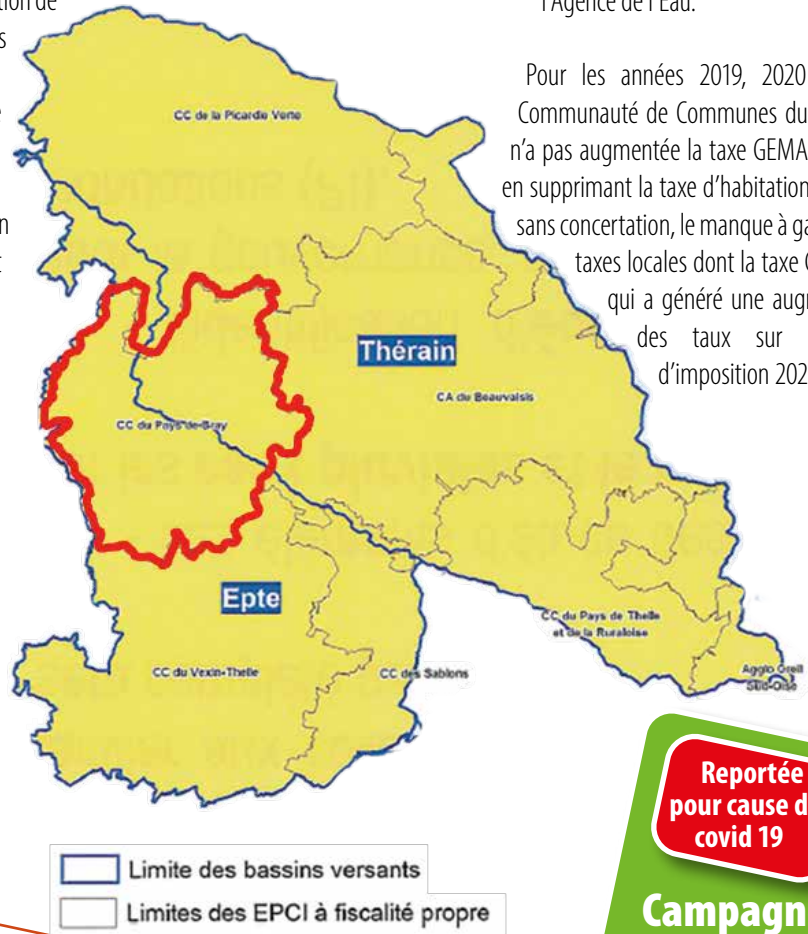
Chaque syndicat ne pourra cependant agir que sur les communes situées sur son propre bassin versant.

Et compte tenu de leurs attributions, les deux syndicats de bassin ont pour mission de convaincre par le dialogue et le conseil, les propriétaires fonciers et les exploitants agricoles, de respecter la continuité écologique des rivières et des ruisseaux, et également de limiter ou de supprimer le ruissellement.

Les syndicats peuvent alors permettre aux volontaires de bénéficier d'aides financières provenant de l'Agence de l'eau pour la réalisation de travaux.

Aujourd'hui, ces syndicats sont financés par les communautés de communes et d'agglomération situées sur leur bassin versant grâce à la taxe GEMAPI et par l'Agence de l'Eau.

Pour les années 2019, 2020 et 2021, la Communauté de Communes du Pays de Bray n'a pas augmentée la taxe GEMAPI. Mais l'Etat en supprimant la taxe d'habitation a rebasculé, sans concertation, le manque à gagner sur les taxes locales dont la taxe GEMAPI, ce qui a généré une augmentation des taux sur les avis d'imposition 2021.



Reportée
pour cause de
covid 19

Campagne de vidange des assainissements non collectifs

Chaque année la CCPB organise deux campagnes de vidange des assainissements non collectif afin de permettre à ses usagers de bénéficier de conditions financières intéressantes.

Un arrêté ministériel, pris dans le cadre de la gestion de la crise liée au covid 19 empêche le prestataire chargé de la prestation d'éliminer les matières de vidanges comme prévu. L'opération est donc reportée jusqu'à nouvel ordre. Pour plus d'informations ou connaître la liste des vidangeurs agréés de l'Oise contactez le SPANC de la CCPB au 03 44 81 35 26.

Eau potable : Où va l'argent de la facture ?

L'eau potable est puisée, traitée, transportée et distribuée dans chaque habitation.

La « **part délégataire** » de votre facture permet à l'entreprise qui gère les réseaux d'eau de financer les produits de traitement, l'énergie des pompes qui permettent le puisage et génèrent la pression, le renouvellement des pièces d'usures de ces équipements électromécaniques, ainsi que les salaires des employés chargés de garantir l'approvisionnement permanent de tous les usagers en quantité et en qualité suffisante.

La « **part collectivité** » permet à la communauté de communes (ou au syndicat d'adduction d'eau potable) de financer les travaux de création, de renforcement et de renouvellement des forages, des réservoirs, du matériel électromécanique et des canalisations nécessaires à acheminer l'eau des nappes jusqu'aux habitations. Afin de garantir et de sécuriser la production d'eau en quantité et en qualité suffisante sur le long terme, la

Communauté de Communes a fait réaliser un diagnostic de l'ensemble de son système de production et de distribution d'eau potable. Ce diagnostic conclut à la nécessité d'investissement qui sont chiffrés à près de 6 millions d'euros sur les 10 à 15 prochaines années (sans compter les frais courants et les remboursements d'emprunts en cours) pour environ 450 000€ de recettes de vente d'eau par an.

Pour rappel l'eau potable livrée au robinet de la maison coûte minimum 30 fois moins cher que l'eau en bouteille chez le commerçant et en plus, elle ne produit pas de déchet !

Pour signaler
une fuite, ou un problème
de facturation :
Contactez VEOLIA au 0969367261

Multi Accueil

Vos démarches en ligne

Depuis le 1^{er} octobre 2021, deux nouveaux services sont mis à votre disposition via un espace famille en ligne :

- **la pré-inscription** disponible sur <https://espacefamille.aiga.fr//12167> afin de soumettre votre demande selon votre besoin au Centre Petite Enfance
- **le paiement en ligne**, les familles dont les enfants sont accueillis au Multi-accueil, reçoivent un lien pour accéder à leur espace famille. Les factures apparaissent sur cet espace et peuvent être payées en ligne.

Des créneaux horaires disponibles

Vous avez besoin de confier votre enfant seulement quelques heures en début de matinée ou en fin de journée pour un rendez-vous médical ou une séance de sport ? Alors ne cherchez plus, le Multi-accueil peut accueillir votre enfant sur ces créneaux. Information auprès du Multi accueil au 03.44.79.08.48.



A la découverte de nouvelles saveurs

A l'occasion de la semaine du goût, les bambins du Multi-accueil ont pu émerveiller leurs papilles gustatives avec du chocolat blanc, au lait, noir, du lait d'amande ainsi que des gelées et des herbes aromatisées. Tous ont beaucoup apprécié cette dégustation.

Accompagner les professionnels dans leur pratique quotidienne

Depuis septembre, une psychologue intervient au Multi-accueil pour répondre aux interrogations des professionnels. Son rôle est de proposer des pistes aux équipes en fonction de certaines situations (morsures à répétition, enfants qui tapent. . .). Elle pourra être amenée à réaliser des observations de ces situations difficiles au sein des sections et être disponible pour répondre aux questions des parents.



**Centre Petite
Enfance Intercommunal**
3, Chemin des sables - Les Fontainettes
60650 Saint Aubin en Bray
Tél : 03.44.79.08.48
petiteenfance@cc-paysdebray.fr



Le Relais Assistantes Maternelles (R.A.M) devient le Relais Petite Enfance (R.P.E)

Qu'est - ce qu'un Relais Petite Enfance ?

Le Relais Petite Enfance est un lieu d'informations, d'échanges destinés aux futurs parents et parents de jeunes enfants, les assistant(e)s maternel(le)s et gardes à domicile. Il est situé au Centre Petite Enfance Intercommunal à Saint Aubin en Bray.

Il est un service public gratuit de la Communauté de Communes du Pays de Bray (CCPB), cofinancé par la Caisse d'Allocations Familiales de l'Oise (CAF), la CCPB, le Conseil Départemental de l'Oise et la Mutualité Sociale Agricole (MSA).

Quelles sont ses missions ?

- Conseiller, orienter et informer sur l'ensemble des modes d'accueil.
- Renseigner sur la Convention Collective du particulier employeur, le rôle du parent employeur et des aides financières possibles.
- Promouvoir le métier d'assistant(e) maternel(le).
- Proposer des ateliers d'éveil pour les enfants accompagnés des professionnels de l'accueil individuel ou des parents employeurs dans un espace aménagé et conforme pour les enfants de 0 à 4 ans.
- Contribuer à la professionnalisation par la formation continue, des conférences à thème, des documentations et des bulletins d'informations.

Comment se rencontrer ?

Sur rendez-vous par téléphone au 03.44.79.08.48 ou par email ffraisse@cc-paysdebray.fr



La médiathèque, près de 4 000 livres pour tous les goûts et tous les âges

Située au Centre Social Rural et accessible à tous, la médiathèque vous accueille avec un vaste choix de livres et un panel de services : réservation de livres, portage de livres à domicile, accueil de groupes... Et grâce au partenariat avec la Médiathèque Départementale de l'Oise, la médiathèque vous propose des livres, des CD et des DVD supplémentaires, ou encore une sélection de livres à gros caractères, de livres audios, de livres adaptés aux troubles DYS... des ressources numériques (accessibles depuis chez vous) et des jeux (sur place uniquement).

Et si vous n'avez pas envie de lire, rendez-vous le 2^e mercredi du mois pour une après-midi « *Récréa jeux* » et le 3^e vendredi à l'heure du goûter pour « *l'instant découverte* ». Mais aussi : spectacles, rencontres d'auteur, Nuit de la lecture, expositions, ateliers, heures du conte...

Gardez un œil ouvert ! Suivez-nous sur Facebook :
@bibliocoudray60

La médiathèque est ouverte les mercredis et vendredis de 14 heures à 18 heures, sauf jours fériés et vacances de fin d'année - accès et consultation libres - prêt sur inscription.



Les ateliers numériques individuels et collectifs

Au Centre Social Rural, la Maison France Services facilite vos démarches administratives de santé, emploi, retraites... Et si vous avez envie de vous former aux bases du numérique, une équipe d'animateurs est présente pour vous accompagner à l'apprentissage des outils informatiques (tablette, ordinateur, smartphone...). Vous apprendrez à communiquer, faire des recherches et des démarches simples sur internet tout en vous divertissant et en rencontrant des nouvelles personnes. Jeunes, adultes, seniors, l'équipe s'adapte à vos demandes en individuel ou en collectif, sur votre matériel ou avec le prêt d'une tablette durant 3 mois. Les ateliers sont gratuits, seule une adhésion annuelle de 5€ vous sera demandée.

Cette action entre dans le cadre du Br@y.NumériQ, projet de création d'un tiers lieu numérique en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de Bray, la Maison de l'Economie Solidaire et le Centre Social Rural.

Des accueils de loisirs toute l'année

Au programme des activités pour chaque groupe d'âges : inter-centres, activités d'expression, activités manuelles, activités citoyennes et solidaires, intervenants extérieurs et reprise des sorties collectives et des nuitées et/ou mini séjours...

Vacances d'Hiver : Lachapelle aux Pots - Ons en Bray - Saint Germer de Fly

Vacances de Printemps : Ons en Bray - Saint Germer de Fly

Vacances de juillet : Lachapelle aux Pots - Ons en Bray - Saint Germer de Fly - Labosse

Vacances d'août : Saint Germer de Fly

Vacances d'Automne : Lachapelle aux Pots - Ons en Bray - Saint Germer de Fly

Vacances de Noël : Le Coudray Saint Germer

Les mercredis : Cuigy en Bray - Labosse - Ons en Bray - Saint Germer de Fly

Le tarif : Barème modulé CAF n° 2. Nous contacter pour devis

Attention, ouverture des accueils de loisirs en fonction du contexte sanitaire en vigueur.

Services de
proximité



Les transports solidaires

La perte d'autonomie, l'éloignement géographique de la famille, les retraites et les ressources modestes... sont autant de difficultés qui renforcent l'isolement de nombreuses personnes sur le territoire. Pour répondre à vos besoins, le Centre Social Rural organise un système de transport basé sur la solidarité et le bénévolat.

Des chauffeurs bénévoles se relaient ainsi pour répondre à des besoins ponctuels de déplacements nécessaires (médecins, pharmacie, courses alimentaires...) effectués dans un rayon de 30 kms du Coudray Saint Germer.

Le Centre Social Rural met à disposition des véhicules pour organiser cette action (5 et 9 places). Le petit dernier est un Kangoo publicitaire mis à disposition par la Communauté de Communes du Pays de Bray en octobre 2021.

Les tarifs : 3 gratuits puis 3€ par trajet.



Contactez le Centre Social Rural Intercommunal
« François Maillard » - 4 rue des Ecoles
60850 Le Coudray Saint Germer - Tél. : 03.44.81.83.00
csr.francois.maillard@wanadoo.fr
transportbray@gmail.com
franceservices.csrifm@gmail.com
Site internet : <http://centresocialmaillard.com>
Facebook : CentreSocialduCoudrayStGermer

Comité de Jumelage

Vous êtes intéressé(e), vous souhaitez devenir adhérent, prenez contact avec :

Mme Jeannine DUMONT

tél : 03.44.80.21.34

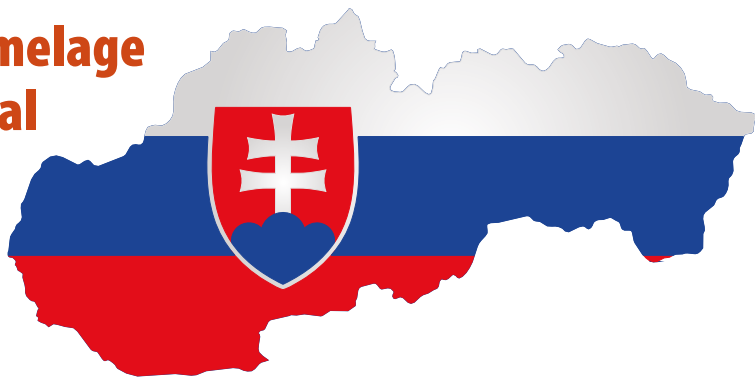
jeannine.pfeiffer@wanadoo.fr

ou avec : Jean-Pierre HAUCHARD,

tél : 03.44.82.60.48

ou celine.hauchard@wanadoo.fr

Comité de jumelage intercommunal «Pays de Bray/ Orava»



La Slovaquie

Le voyage à travers la Slovaquie pourrait être comparé à la visite d'une galerie de paysages. A l'image des tableaux aux couleurs variées qui possèdent leur propre style, forme et coloris, le pays de la Slovaquie présente de nombreux visages.

La palette de couleurs et ses nombreuses variétés représentent l'atout majeur pour les visiteurs et les touristes. Une mosaïque de beautés de la nature mais aussi de monuments culturels et historiques se concentrent sur une petite superficie. Il y a de grandes et hautes montagnes et de vastes plaines fécondes, des arêtes boisées qui alternent avec des vallées et des terrains plats. Les grottes et une grande quantité de sources thermales représentent une énorme richesse de la nature. La Slovaquie, c'est aussi un territoire historique au centre de l'Europe où plusieurs générations (des temps primitifs jusqu'à présent) ont laissé leurs empreintes. Il y a des localités archéologiques de valeur, des châteaux forts, des palais élégants, une multitude d'églises de tous styles, des villes avec leur air moyenâgeux conservé jusqu'à présent. La Slovaquie peut sembler ancienne mais elle est aussi moderne. Les touristes étrangers peuvent se rendre compte de la richesse touristique en visitant de nombreux sites et monuments inscrits sur la liste du patrimoine mondial naturel et culturel de l'UNESCO.

(Extrait du livre de Jan Lacika)

Séjour de nos amis en Pays de Bray

Aux dernières nouvelles, nos AMIS sont partants pour fêter les 20 ans de jumelage en juillet 2022. En réalité, ce seront les 22 ans suite au décalage des séjours 2020 et 2021, la pandémie en ayant décidé autrement.

Mais, pourront-ils venir ? Seule, la situation sanitaire le permettra.

Conseil d'administration

Suite à l'Assemblée Générale effectuée par courrier et arrêtée au 30 avril 2021, il a été procédé à l'installation des membres du Conseil d'Administration.

Ont été reconduits ou élus :

Présidente : Mme Jeannine DUMONT

Vice-Président : Mr Jean-Pierre HAUCHARD

Secrétaire : Mme Marie-Eugénie PLEE

Secrétaire adjointe : Mme Mauricette DETOUY
et membre de droit

Trésorière : Mme Magali CAUCHOIS

Trésorier adjoint : Ce poste sera à pourvoir à la prochaine assemblée générale.

Administrateurs :

- Mr Michel DESCARPENTRIE
- Mme Danièle DESCARPENTRIE
- Mme Patricia LOISEL
- Mme Janine VERMEULEN
- Mr Daniel PIONNIER
- Mr Gérard PLEE et membre de droit

Membres de droit

- Mr Jean-Michel DUDA (Président de la C.C.P.B)
- Mme Marlène CHEVALIER
- Mme Paulette GRUET
- Mme Christelle ROUSSEAU

Hommages

Cette année fut une année de grande tristesse.

En effet, nous ont quittés :



Le 30 mars M. JOSEPH MIKO, NOTRE JOJO NATIONAL, trésorier-adjoint de notre comité.

Il fut très impliqué lors de la création du comité. Parlant le slovaque, il nous a permis de créer des liens plus forts. De plus, il nous donnait des cours afin d'être au plus près de nos Amis. Que dire, il était un pilier.



Le 31 août, Mme MARIE-ANGE WAMBRE.

La maladie et la covid 19 ont eu raison de sa soif de vivre et sa ténacité. Après de Jean-Pierre, son époux, elle a assisté à la création de notre comité. Jean-Pierre fut le 1^{er} président.

Marie-Ange et Joseph sont partis très rapidement nous laissant anéantis et dans une très grande peine.

Qu'ils reposent en PAIX.



Une troisième année de culture en milieu rural

Le Contrat Culture Ruralité (CCR) permet à des artistes de se produire à plusieurs reprises sur des territoires ruraux. C'est notamment le cas chez nous, où ponctuellement et grâce au partenariat engagé avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) des Hauts-de-France vous assistez aux chorales improvisées d'Adèle Chignon avec les Goualantes qui se déroulent pendant des animations communales.

Après Saint Aubin en Bray, Sérifontaine et Blacourt, venez découvrir les Goualantes :

- 11 décembre 2021 > Lalandelle > Eglise > 20h30 (Noël des enfants)
- 12 décembre 2021 > Flavacourt > Salle des fêtes > 14h30 (Marché de Noël)
- 15 mai 2022 > Sain Aubin en Bray > Place de l'église > 14h45 (Fête du village)
- 4 juin 2022 > Lhéraule > Espace Jean-François Dumont – Lavoisier > 18h30 (Brocante)
- 5 juin 2022 > Lachapelle aux Pots > Place Bessard du Parc > 15h30 (Fête communale)
- 19 juin 2022 > Villers sur Auchy – Orsimont > Ferme accueil Fromagerie d'Orsimont > 14h30 (Inauguration)
- 27 juillet 2022 > Le Coudray Saint Germer > Centre Social Rural > 15h30 (Fête des familles)

*sous réserve de modification

BRAY'ART, quelle aventure !

La résidence d'artistes en Pays de Bray Oise, BRAY'ART, a été un projet initié par la Communauté de Communes du Pays de Bray en mai 2019 dont le vernissage a eu lieu le 16 juin 2021. Il s'est terminé ce 30 octobre 2021.



Il a subi les aléas de la crise sanitaire du COVID-19, mais est arrivé à son terme avec la diffusion des œuvres créées :

- les films d'Emma DAUDE, vidéaste, diffusés sur la chaîne « YouTube » du Pays de Bray ;
- les quatre sculptures de Patricia LEMORT sont en visite libre ou guidée. Les trois sculptures intitulées « Les Veilleurs » sont situées sur les communes de Saint Pierre ès Champs, Lhéraule et Le Coudray Saint Germer. Et la sculpture « Emergence – Naissance de la céramique » est localisée à Lachapelle aux Pots ;
- les deux œuvres à base de verre et vitraux de Maya REICH sont en visite libre ou guidée. L'une est installée dans la nef de l'Abbatiale de Saint Germer de Fly et la seconde dans l'enceinte du parc de la Communauté de Communes du Pays de Bray ;
- le spectacle de danse circassienne chorégraphiée de la Compagnie l'EOLIENNE, intitulée « Au Delà DeNous » et créé par Florence CAILLON a été programmé dès août 2020 dans différentes communes du Pays de Bray ;
- le ciné-concert créé par Xavier DEMERLIAC et interprété par le groupe de l'ATTIRAIL, intitulé « GRASS » a été diffusé à partir de août 2020 dans différentes communes du Pays de Bray ;
- et enfin la remise de cinq œuvres de peinture à la Communauté de Communes du Pays de Bray, par la peintre-aquarelliste Patricia ALLAIS-RABEUX, le 29 septembre 2021. Elle a réalisé 96 œuvres composées d'aquarelle, peinture ou croquis, dans le cadre de BRAY'ART.

Les cinq œuvres sont désormais hébergées dans les locaux du siège de la Communauté de Communes. Elles seront prochainement installées dans des sites intercommunaux et pourront alors être admirées par les visiteurs/teuses.

Les noms de ces œuvres issues de la série « Pays de Bray » sont les suivants : « Pierre Malot », « hyacinthus », « Grille bleue », « Suisse », et « Abbatiale »
Vous pouvez les découvrir dans son carnet de voyage reprenant ses déambulations et rencontres en Pays de Bray à l'Office de Tourisme du Pays de Bray au prix de 20€.

Le Pays de Bray Oise, une terre d'inspiration ...



L'accès au théâtre dans et hors les murs

Théâtre, danse, chant... les spectacles proposés par la CCPB, en partenariat avec le Théâtre du Beauvaisis sont nombreux :

A Beauvais, 20h30, tarif 9€ (transport compris) :

- L'Établi, le 14 janvier 2022 (Théâtre)
- Ineffable, le 23 mars 2022 (Danse)
- La Seconde surprise de l'Amour, le 27 avril 2022 (Théâtre)

Pour plus de facilité d'accès, le transport en car vous est également proposé sur plusieurs communes.

Plusieurs spectacles en itinérance sur la Pays de Bray sont programmés, pour que la culture vienne à vous, à 20h, tarif 6€ :

- Portrait de Femme, le 14 décembre à Puiseux en Bray (Théâtre)
- Les Imposteurs, le 1^{er} février 2022 à Puiseux en Bray (Théâtre)
- Feu la Mère de Madame, le 1^{er} mars 2022 au Coudray Saint Germer (Théâtre)

• Allant Vers, le 17 mai 2022 à Espaubourg (Théâtre)

Autant de rendez-vous accessibles à tous, à petits prix et également disponibles via le Pass Culture.

Les réservations

se font auprès de l'Office

de tourisme par téléphone ou par mail :

03 44 82 62 74 / contact@ot-paysdebray.fr

Retrouvez l'agenda sur le site internet

de l'Office de tourisme www.ot-paysdebray.fr



Les Brayonnades sont de retour !

Après 4 ans d'absence, les Brayonnades font leur grand retour le **21 et 22 mai 2022 à Saint Pierreès Champs**.

Parcours quiz, escape game, animations, exposants locaux, feu d'artifice et soirée dansante sont aux rendez-vous pour vous faire découvrir « l'Oise et ses Trésors » !

Retrouvez toutes les informations :

<https://lesbrayonnades.wixsite.com/brayonnades>

Facebook : association les brayonnades



Les Jeux Intervillages

Issez le pavillon de votre commune et défendez ses couleurs en participant aux Jeux Intervillages organisés par l'AIRB.

Le jour de l'affrontement est prévu samedi 14 mai 2022. Cette année, c'est la commune de Flavacourt qui vous accueille dans ses arènes pour un combat mythique au sein du Pays de Bray !

Renseignements et inscription auprès de votre mairie. Jeunes et moins jeunes, à vous de jouer !

Fête de l'été : une journée dédiée aux enfants

Afin de divertir vos enfants et leur permettre de se dépenser, Saint Aubin en Bray accueille la fête de l'été organisée par la Communauté de Communes du Pays de Bray au gymnase les Fontainettes (en extérieur ou intérieur en cas d'intempérie) **le samedi 25 juin 2022**.

Jeux gonflables et d'autres activités sont au rendez-vous pour le plus grand bonheur de vos enfants... et le vôtre !

Informations auprès de la Communauté de Communes du Pays de Bray au 03.44.81.35.20

Les Foulées des Rencontres Brayonnes

374 € récoltés pour La Ligue contre le cancer lors des foulées de septembre 2021 !

Malgré la crise sanitaire, pas moins de 120 personnes ont participé aux 28^{èmes} Foulées des Rencontres Brayonnes organisées par l'Association Intercommunale des Rencontres Brayonnes (A.I.R.B.), la Communauté de Communes du Pays de Bray et la commune de Le Vaumain. Les résultats sont consultables sur le site de l'association www.airb.fr

Un rendez-vous à ne pas manquer ! Ces épreuves, ouvertes à tous, réunissent sportifs et adeptes de la marche. Vous souhaitez participer à la prochaine édition ? **Rendez-vous samedi 19 mars 2022 au Coudray Saint Germer pour les 29^{èmes} Foulées des Rencontres Brayonnes !**

Inscriptions jusqu'au jeudi 17 mars www.airb.fr ou auprès de M. Langlois 03.44.81.59.76. Inscription en ligne sur www.adeorun.com



Rendez-vous gastronomiques 100% producteurs locaux

Composés de producteurs fermiers et artisans, les Marchés de Producteurs invitent à la rencontre directe entre producteurs et consommateurs.

Saint Germer de Fly :

Quel jour ? Tous les 1^{ers} vendredis de chaque mois

A quelle heure ? de 16h30 à 19h00

Où ? RN31 devant le restaurant L'Escapade et le fleuriste Un Brin de Folie

Flavacourt :

Quel jour ? Tous les 2^{èmes} samedis de chaque mois

A quelle heure ? de 9h30 à 12h30

Où ? Hangar du terrain de L'Oisillière 26 rue de Marseille Lincourt

Villers Saint Barthélémy :

Quel jour ? Tous les 3^{èmes} vendredis de chaque mois

A quelle heure ? de 15h30 à 18h30

Où ? parking de l'école, devant la mairie

Saint Aubin en Bray :

Quel jour ? Tous les derniers vendredis de chaque mois

A quelle heure ? de 16h30 à 20h00

Où ? Les Fontainettes (entre l'école et le city stade)



Et retrouvez les producteurs locaux en vente direct sur le site internet <http://grandbeauvaisis.fr/le-pays-du-grand-beauvaisis/circuits-courts> ou demandez la carte auprès de l'Office de Tourisme intercommunal du Pays de Bray, 11 place de Verdun à Saint Germer de Fly, du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30. Contact par téléphone ou par mail au 03.44.82.62.74 contact@ot.paysdebray.fr



Accédez au site internet

Mars 2022

Samedi 19 mars

Le Coudray Saint Germer

Les Foulées des Rencontres Brayonnes
Renseignements 03 44 81 59 76

Dimanche 27 mars

Cuigy en Bray

Brocante

Avril 2022

Dimanche 24 avril

Blacourt

Les Foulées de l'AS Blacourt
Contact : 06 03 48 80 09

Mai 2022

Dimanche 1^{er} mai

Blacourt

Brocante

Lhéraule

Brocante

Samedi 14 mai

Flavacourt

Jeux Intervillages

Samedi 14 au lundi 16 mai

Saint Aubin en Bray

Fête communale - Les Goulantes

Dimanche 15 mai

Flavacourt

Brocante

Samedi 21 et dimanche 22 mai

Saint Pierre ès Champs

Les Brayonnades

Dimanche 22 mai

Ons en Bray

Brocante

Saint Aubin en Bray

Marché Tropical

Dimanche 29 mai

Villers Saint Barthélémy

Brocante

Juin 2022

Samedi 4 juin

L'Héraule

L'Héraule en fête - Les Goulantes

Samedi 4 et Dimanch 5 juin

Lachapelle aux Pots

Fête communale - Les Goulantes

Vendredi 17 juin

Blacourt

Fête de la musique

Samedi 25 juin

Saint Aubin en Bray

Fête de l'été

Espaubourg

Feu de la Saint Jean

Samedi 25 et dimanche 26 juin

Saint Germer de Fly

Fête de la Saint Jean

Jeudi 14 juillet

Blacourt

Fête du 14 juillet

Saint Aubin en Bray

Fête villageoise avec jeux gratuits et repas champêtre

Saint Germer de Fly

Feu d'artifice, bal, jeux

Samedi 23 au lundi 25 juillet

Villers Saint Barthélémy

Feu d'artifice, fête foraine

Dimanche 24 juillet

Le Vauroux

Brocante

Mercredi 27 juillet

Le Coudray Saint Germer

Fête des familles - Les Goulantes

Calendrier* des manifestations

Juillet 2022

Dimanche 3 juillet

Villers sur Auchy

Brocante

Dimanche 10 juillet

Saint Aubin en Bray

Quartiers d'été - randonnée champêtre
« repas convivial »

Mercredi 13 juillet

Lachapelle aux Pots

Feu d'artifice, bal

Ons en Bray

Retraite au flambeau et feu d'artifice

Le Vaumain

Retraite au flambeau et feu d'artifice

Jeudi 14 juillet

Blacourt

Fête du 14 juillet

Saint Aubin en Bray

Fête villageoise avec jeux gratuits et repas champêtre

Saint Germer de Fly

Feu d'artifice, bal, jeux

Samedi 23 au lundi 25 juillet

Villers Saint Barthélémy

Feu d'artifice, fête foraine

Dimanche 24 juillet

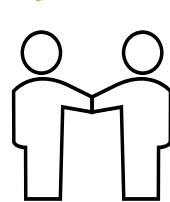
Le Vauroux

Brocante

Mercredi 27 juillet

Le Coudray Saint Germer

Fête des familles - Les Goulantes



**Guichet
Unique
de l'Habitat**

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE BRAY

GRATUIT

**Pour tous les habitants,
sans condition de ressources.**

Bénéficiez d'informations, de conseils
et d'un accompagnement personnalisé

0 801 908 600

**Service & appel
gratuits**

De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
du lundi au vendredi
ou par mail : guh@cc-paysdebray.fr

- ✓ **RÉDUIRE**
la consommation énergétique
- ✓ **RÉNOVER**
son logement
- ✓ **ADAPTER**
son habitat

**L'OPAH continue dans
le Guichet Unique de l'Habitat**



PERMANENCES

Sur le territoire de la
Communauté de Communes
du Pays de Bray
OU
Chez vous sur rendez-vous